OFFRE DE VSC

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES
Liberté
Égalité
Fraternité

INTITULE DU VOLONTARIAT	**Volontaire pour le projet « Restauration des habitats lagunaires et de la flore de Juan de Nova » (FLORANOVA)**
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.). Accessible aux personnes ayant déjà réalisé un engagement de service civique (si cumul inférieur à 36 mois).
DIRECTION	Direction de l'Environnement – Service Conservation et Restauration des Milieux Naturels
LOCALISATION	Île de Juan de Nova / Saint-Pierre, Ile de La Réunion (siège des TAAF)
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Inventaires et protocoles de suivi naturalistes / Restauration écologique / Mise en œuvre de projet
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles St-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises ainsi que des réserves des îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un(e) chef(fe) de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité directe du directeur. En application du Plan d'actions Biodiversité des Iles Eparses (2020-2025), et suite à l'obtention d'un financement « Mission Nature » attribué par l'Office français de la biodiversité et la Française des jeux, les TAAF engagent le projet FLORANOVA. Ce projet vise à mettre en œuvre une action de restauration écologique d'envergure sur l'île de Juan de Nova, en réhabilitant un système lagunaire obstrué il y a plus de cent ans. Le projet se déroulera sur 3 ans et bénéficiera d'un accompagnement du Conservatoire botanique national de Mascarin (CBNM), partenaire du projet en charge de l'élaboration des stratégies de conservation de la flore de Juan de Nova. Un temps sera dédié en amont aux études préparatoires, la sélection de prestataires et la programmation logistique du projet. En phase d'exécution, plusieurs missions sur place seront réalisées par des agents des TAAF et des prestataires pour la mise en œuvre concrète des actions. Ce volontariat consacré au projet FLORANOVA est pour une durée de 1 an à partir du lancement des premières actions du projet. Il consiste de manière générale à fournir un appui à l'équipe projet (chef de projet et responsable technique), principalement sur les protocoles de terrain relatifs au projet (proposition de méthode, mise en œuvre et analyse de données).

MISSION(S) ET ACTIVITES	Pour l'exercice de ses fonctions, la personne recrutée sera amenée à participer à des missions de terrain de durée de 1 à 2 mois à Juan de Nova. DESCRIPTION DE LA MISSION : <u>1) Contribuer à l'approfondissement des inventaires naturalistes, notamment sur les groupes peu étudiés, en état avant-projet, avec l'appui du chargé de mission connaissance faune et du responsable technique FLORANOVA :</u> - S'approprier les travaux d'inventaires, tous taxons confondus, réalisés auparavant à Juan de Nova. - Proposer des méthodes réplicables d'inventaire des taxons peu étudiés (insectes, mollusques, arthropodes, etc.), et notamment sur les milieux concernés par le projet (vasques saumâtres, mangrove relictuelle, zones humides, karst, etc.) - Mettre en œuvre les protocoles d'inventaire pour établir un jeu de données naturalistes permettant de mieux caractériser l'état avant-projet. <u>2) Participer à la mise en place les protocoles de suivi-évaluation du projet :</u> - Appuyer l'équipe projet sur la proposition de protocoles de suivi-évaluation du projet. - Réaliser des tests et étalonnage des protocoles sur le terrain. - Mettre en œuvre la première temporalité de ces protocoles de suivi-évaluation. - Saisie et exploitation des données recueillies sur le terrain. <u>3) Assurer le rôle d'interlocuteur privilégié du projet FLORANOVA lors des missions de terrain :</u> - Accompagner des prestataires sur le terrain en cas de besoin ; - Être ponctuellement en appui des partenaires et prestataires du projet ayant des besoins d'observations/prélèvements sur le terrain pour mieux mettre en œuvre leurs missions. - Assurer les missions de terrain nécessaires au cadrage des actions du projet sur sollicitation de l'équipe projet. - Construire et maintenir un lien étroit avec le binôme d'agents de l'environnement de l'île pour les sujets concernant le projet. En complément de ces missions principales, la personne volontaire apportera une contribution aux missions transversales de la direction de l'environnement au siège et sur le terrain dans le cadre du projet FLORANOVA, notamment en matière de rapportage et bilan, organisation des missions de terrain, présentation des mission et sensibilisation des usagers, participation à la communication autour du projet. Ce volontariat est placé sous l'autorité de la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises, et sous la responsabilité hiérarchique directe de la cellule coordination de la direction de l'Environnement des Terres australes et antarctiques françaises au sein de la direction de l'environnement. La personne volontaire bénéficie de l'accompagnement scientifique et technique des référents thématiques du siège.
PERSONNEL A ENCADRER	NA
INDEMNITE	1 725,27 euros brut/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au VSC dans les DOM et TAAF). Poste nourri et logé lors des missions de terrain. Non imposable.
COMPETENCES REQUISES	<u>Expériences / Savoir faire</u> - Première expérience en application sur le terrain de protocoles d'inventaires naturalistes concernant des taxons peu étudiés (insectes, mollusques, crustacés, etc.). - Première expérience en suivi-évaluation de projet, contribution à l'élaboration des protocoles et mise en œuvre. - Connaissance en écologie insulaire notamment sur les milieux littoraux, une première expérience sur les milieux lagunaires serait un atout. - Des notions en courantologie ou dynamique sédimentaire serait un atout.

	- Maitrise des outils de localisation sur le terrain, de gestion de données géographiques et de production de cartes (GPS, Qgis). - Sensibilisation et communication auprès de différents publics et usagers. - Connaissance du fonctionnement des aires protégées (ex. réserve naturelle) et des administrations publiques. Savoir être - Excellent relationnel au sein d'un groupe / Aptitude à travailler en autonomie et en équipe - Excellente condition physique / Aptitude à travailler en extérieur, en site isolé et dans des conditions tropicales climatiques difficiles - Dynamisme et rigueur - Polyvalence / Forte capacité d'adaptation
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	12 mois Date prévisionnelle de début de mission : Janvier 2026
PERSONNE A CONTACTER	Pour tout renseignement sur le poste, merci d'envoyer un mail sur la boîte etienne.prolhac@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse suivante : recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message : **CANDIDATURE_VSC_FLORANOVA_2025_NOM_Prénom**

Date limite de candidature : 15 septembre 2025